

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Monthey, le 29 janvier 2024

Réforme de la LAMal – EFAS

Soutien unanime du SCIV au référendum lancé par le Syndicat des services publics (SSP) !

Une réforme votée juste avant Noël

C'est en catimini que le parlement fédéral a voté le financement uniforme des prestations (EFAS) le 22 décembre dernier, juste avant que tout le monde parte fêter Noël en famille. Cette réforme introduit pourtant des éléments importants qui redéfinissent durablement la gouvernance de notre système de soins, avec des impacts non négligeables sur les patients, les citoyens et les personnels du secteur de la santé.

Une réforme dangereuse qui transfère le pouvoir aux assureurs maladie

Le système de santé suisse est financé au travers des primes d'assurance maladie, des impôts et de la participation aux coûts par les personnes malades. Mais si aujourd'hui les cantons prennent leur responsabilité et contrôlent directement l'usage de l'impôt des citoyennes et citoyens, notamment par le biais du financement hospitalier, ce ne sera plus le cas demain. En effet, la réforme EFAS prévoit la création d'une institution commune (une fondation) qui va encaisser les milliards versés par les cantons (estimation 11 milliards, soit 26,9% des dépenses de santé) et les milliards de nos primes (73,1% des dépenses). **Cette institution va fonctionner comme un modèle de caisse unique aux mains des assureurs.**

Des conséquences pour les citoyennes et citoyens, les patientes et patients, ainsi que le personnel de la santé

Poursuite de la hausse des primes maladie, augmentation de la facture à la charge des patientes et patients en EMS, fin de la facture résiduelle prise en charge par les cantons dans les EMS, autant de conséquences à cette réforme.

Par ailleurs, le pilotage du système de santé par les assureurs, sous l'angle exclusif des critères financiers et de rentabilité, va induire une pression accrue sur le système et sur le personnel soignant qui en constitue le cœur. C'est la raison pour laquelle le Syndicat des services publics (SSP) a lancé le référendum contre EFAS. C'est également la raison pour laquelle **le SCIV soutient avec détermination ce référendum**, à l'unanimité des voix lors de son dernier comité cantonal.

Il n'est pas question de laisser passer cette réforme sans qu'un vrai débat de fond ait pu avoir lieu.

Des renseignements complémentaires ? Des questions ?

Barbara Pfister, co-responsable du secteur de la santé SCIV, 076/432 40.59

<https://stop-efas.ch/fr/>

Partenaire de :



Secrétariat général

Rue de la Porte-Neuve 20 ■ CP 1312 ■ 1951 Sion

info@sciv.ch ■ www.sciv.ch